

RSPG
Réunion du Comité Directeur du 6 janvier 2025

Membres présents

Mesdames : Simone Borel, Catherine Denis, Catherine Galli, Nathalie Gaultier, Geneviève Guinnepain (jusqu'à 10h), Laurence Kocher, Camille Neuville, Sylvie Vancayselle, Catherine Varin
Messieurs : Daniel Bérard, Henri Cirera, Jean-François Monnet, Gérard Varin
Excusés : Fabio Ferrara, Richard Mazzela, Gisèle Reynaud

La séance est ouverte à 9h00, par le Président Henri, salle Dumart.

Ordre du jour

1 -Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2024 à l'unanimité.

2-Organisation du CODIR de la RSPG 2024-2025

2-1 Modification de la liste des membres du CODIR

Dans la liste des membres élus lors de l'assemblée générale de notre club le 5 novembre nous n'avons eu aucune candidature pour remplacer la trésorière démissionnaire, Geneviève Guinnepain. Après appel à l'ensemble des adhérents du club, Camille Neuville et Laurence Kocher se sont portées candidates pour assurer respectivement les postes de trésorière et trésorière adjointe. Nous décidons donc de les coopter pour les intégrer dans notre comité directeur.

2-3 Accueil de la future trésorière et de la trésorière adjointe

Trésorière : Camille Neuville Trésorière adjointe : Laurence Kocher
Par ailleurs, Laurence se propose d'être animatrice randonnée pédestre et raquettes.

2-3 Mise à jour des rôles sur FFRS360 par Henri.

2-4 Déclaration en préfecture des membres du CODIR par Henri et Catherine D, par internet, ou CERFA papier, auprès de la sous-préfecture de Briançon.

3- Compte-rendu des commissions

3-1 Commission communication, gestion du site Accueil du mercredi. Réunie 15 novembre, par sa responsable Catherine D, avec Henri, Geneviève, Sylvie, Gérard et Catherine V.

Rôle : diffuser l'information, aussi bien interne qu'externe, par le biais de différents moyens.

Fréquence des réunions : une ou deux fois par an ou lorsque nécessaire.

Problème des mails groupés, aussi serait-il intéressant d'avoir un programme de publipostage (50 €/an).

3 500 connexions par mois sur le site de la RSPG.

Sur la première lettre mensuelle, problème des liens, aujourd'hui résolu. Envoyée par courriel à chacun, il faudrait aussi la mettre sur le site, dans la rubrique « informations ».

Sylvie est chargée de la mise à jour des randonnées pédestres.

Gérard doit mettre à jour les photos et la programmation neige.

Accueil spécial pour les nouveaux adhérents et permanence assurée par Geneviève (responsable de l'accueil), Catherine D (remplaçante), Catherine V, Dora Di-Placido, Florence Bombard, secondée par un membre du CODIR et/ou des animateurs jusqu'au 1^{er} mars.

Le guide de l'adhérent nécessite une mise à jour.

Accueil des nouveaux adhérents le 27 novembre et remise d'un gobelet à chacun.

3-2 Commission randonnées pédestres animée par Sylvie et Simone. Elles ont organisé une réunion le 2 décembre avec Henri, Nicola-Mario Bosco, Élisabeth Leblanc afin de programmer les sorties sur le premier trimestre 2025.

Selon le règlement intérieur, si plus de 25 personnes par randonnée, il faut un deuxième animateur. Le minimum est à discrétion de l'animateur.

Mardi 14 janvier, deux sorties organisées par le CODERS, depuis La Bâtie-Neuve, suivi d'un vin chaud et d'une galette des rois (offerts par le CODERS).

3-3 Commission neige (ski fond, ski piste et raquettes), présentée par Gérard, réunie le 25 novembre.

Membres : Monique Barbesier, Florence Bompar, Henri, Élisabeth Leblanc, Catherine D, Annie Maurel, Jean-Louis Nicollet, Bernard Rougny, Gérard V (responsable), Hervé Gander, Claudine Ganguet, Chantal Gentilhomme, Charles Poupon, Jean-Louis Trémaux, Fabio F, Gilberte Giraud, Régis Sadoué, Sylvie V, Michel Lehoux

Établissement du programme hiver.

Fête de la neige, le 4 mars à la Joue du Loup.

Sortie nocturne, le 11 février, à la pleine Lune, à Saint-Léger-les-Mélèzes.

Ces deux sorties sont organisées en association avec la Commission fête pour le restaurant.

Contrôle DVA et exercices de sécurité, jeudi 9 janvier, à Réallon. Gérard a demandé aux personnes qui participent au séjour en refuge de participer à cette journée sécurité, mais seule la moitié des participants a répondu, y compris quatre animateurs neige.

Une formation sécurité doit se tenir à Briançon, sur 2 jours, dispensée par le CRET, destinée aux animateurs, qui doivent eux même sensibiliser les adhérents. Gérard va rechercher parmi les animateurs raquettes les personnes à inscrire à ce stage.

Suite à une question sur la position de la FFRS sur les DVA, Henri informe que la FFRS s'aligne sur les directives de la fédération française de randonnée pédestre (FFRP) et de la fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). La FFRS précise qu'en milieu alpin ? avec des pentes à plus de 30°, les DVA, pelles et sondes sont indispensables.

Sylvie propose une autre date pour les participants au séjour de la Blanche. Demander à Fabio (actuellement en formation) de l'organiser.

3-4 Commission des activités en salles, présentée par Nathalie

- Gym : 24 inscrits par séance (2). Un courriel (ou SMS) de rappel aux inscrits du premier cours a dû être envoyé afin qu'ils respectent leur créneau, car en début de trimestre, très peu de participants au premier cours tandis que le deuxième était surchargé.

Autorisation d'acheter des élastiques. Télécharger sur le site le document pour les frais de remboursement.

- Aquagym : 23 personnes par séance (3). Fathi s'est fait opéré et se fait remplacer à partir d'aujourd'hui. Néanmoins, Louis-Gabriel ne veut pas effectuer les trois séances. Voir si les conditions financières sont-elles les mêmes que pour Fathi, comment sera-t-il rémunéré. Une rencontre et une convention avec lui s'avère nécessaire.

- Yoga : 23 inscrits cours 1, 20 inscrits cours 2. Un échange avec Stéphane Vial-Jaime, responsable de la salle PATAC, a eu lieu afin de le remercier pour l'isolation du bâtiment et lui demander de trouver une solution pour le froid qui passe sous les portes (en particulier celle de l'escalier). La pose de porte-manteaux dans les vestiaires est prévue.

- Tai-chi : depuis longtemps Jean-Paul Maurel gère le taïchi. Claude Cottreau ne s'en occupait pas. On reste sur cette procédure.

3-5 Commission sports d'opposition, présenté par Jean-François

- Pickeball, 32 inscrits, environ 16 présents le vendredi matin, sur 5 cours, appartenant à l'ASCEE (association sportive et culturelle de l'équipement et de l'écologie). Ces cours sont mis à disposition gratuitement. Les cours ont été tracés par les bénévoles de la RSPG.

- Tennis, 8 inscrits, le vendredi après-midi, au tie-break pendant la période hivernale (couverts) 2,50 € par séance par participant, pour 2h, remis directement au club qui est affilié à l'OMS et la FF de tennis. Aux beaux jours, retour sur les cours de PATAC (gratuit).

- Tennis de table : 60 inscrits. Le responsable est Joël Bouchard.

Le Monte-Carlo va s'installer sur le site jusqu'au 23 février, ce qui va perturber des cours.

Salle du collège Centre (jeudi) : la RSPG participe à l'achat de filets ou financièrement.

PATAC que 3 tables.

Voir auprès de la Mairie si possibilité d'obtenir une autre salle. Le gymnase Lafaille est occupé par le club de tennis de table qui ne souhaite pas de concurrent. Cathy D, voir club de la gendarmerie au 4° RC ? La difficulté vient du fait qu'il faudrait trouver une salle équipée de tables ou bien transporter les nôtres dans cette salle.

Mini tournoi interne en décembre.

Voir si possibilité d'échanges amicaux avec d'autres clubs (ex celui de Veynes, La Bâtie-Neuve, Embrun).

3-6 Commission séjours sportifs présenté par Gérard

Membres : Daniel, Catherine D, Hervé Gander, Gilberte Giraud, Annie Maurel, Simone, Sylvie.

Rôle : proposer, arbitrer, planifier et organiser les séjours de la RSPG, établir le budget prévisionnel, le contrat de vente et le bilan après séjour.

Déclarer les séjours auprès de la FFRS qui bénéficie de l'immatriculation tourisme pour l'association.

2 réunions par an

Réservation des séjours 8 mois à l'avance.

Afin que les inscriptions se déroulent de la meilleure façon, la Commission propose d'instaurer les règles suivantes :

1 Être adhérent de la RSPG et à jour de sa cotisation ;

2 Seuls les dossiers complets sont enregistrés (contrat de vente entièrement renseigné avec verso paraphé + règlement) ;

3 Le dépôt de dossiers par une personne tierce est autorisé dans la limite d'une inscription ;

4 Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres de la RSPG seront mises en liste d'attente ;

5 Les organisateurs du séjour sont inscrits d'office ;

6 Les adhérents en liste d'attente sur un séjour sont inscrits prioritairement sur le suivant s'ils le désirent ;

7 Avoir une pratique régulière de l'activité au sein du club et dans le cas contraire, ces inscriptions passent en liste d'attente ;

8 Participer aux activités durant le séjour.

9 Ouvrir les inscriptions aux autres clubs FFRS si des places sont disponibles.

Ces règles sont validées par le CODIR.

Elles seront publiées dans la prochaine lettre d'information aux adhérents ainsi que sur le site du club.

Séjours 2025 arrêtés :

- Neige, à Enchastrayes-le-Sauze, du 27 au 31 janvier, animateurs Hervé Gander, Gérard, Catherine D, 5 jours, 37 places, 290 € en demi-pension complète, formule club et covoiturage.

- Raquettes dans le Queyras, du 11 au 13 mars, animateurs Gérard, Annie Maurel, Sylvie et Bernard Rougny, 3 jours, 24 places, 140 €/personne pension complète, refuge et covoiturage.

- Neige à Serre-Chevalier, du 24 au 28 mars, animateurs Catherine D, Annie M, Monique Barbesier, Claudine Ganguet, Gérard, 5 jours, 43 places, 290 €/personne demi-pension, formule club et covoiturage.
- Randonnées pédestres à Montgenèvre, du 16 au 20 juin, animateurs Catherine D, Annie M, Monique B, Bernard R, Gérard et Fabio, 5 jours, 30 places, 310 €/personne pension complète, formule club et covoiturage.
- VTT à Maisod dans le Jura, du 30 juin au 4 juillet, animateurs Hervé Gander et Jean-Louis Nicollet, 5 jours, 16 places, 408 €/personne pension complète, formule club et covoiturage.
- Randonnées pédestres au Val d'Aoste, du 21 au 26 juillet, animateurs Simone et Bernard Roughy, 6 jours, 30 places, 815 €/personne pension complète, hôtellerie, déplacement en car, 2 guides italiens)
- Randonnées pédestres à Hyères, du 23 au 28 septembre, animateurs Gérard et Simone, 6 jours, 38 places, 500 €/personne pension complète, formule club et covoiturage.

3-7 Commission animateurs, présentée par Cathy, en l'absence de Fabio (responsable) et Nathalie. Tous trois se sont réunis le 3 janvier.

Modules de formation, tronc commun,

Consultation auprès de l'ensemble des animateurs puis élaboration d'un programme.

Compétences transversales, techniques d'animation, mise en situation réelle, partages d'expériences, techniques d'encadrement, communication non verbale, résolution de conflit, développement personnel, position de leadership.

Nécessité d'avoir les listes à jour. Nathalie vous envoie une proposition à vérifier et compléter.

Faut-il inviter les personnes rémunérées ? aux formations NON, journée conviviale OUI

Faut-il inviter les membres du CODIR, non animateurs ? OUI

Le CODIR demande à la Commission de s'impliquer sur l'aspect recrutement et de faire appliquer les mêmes règles lors des randonnées par tous les animateurs. D'autre part le guide d'accueil remis aux nouveaux adhérents précise les règles à respecter lors des randonnées. Il faudra que la commission communication travaille à une nouvelle édition.

3-8 Commission fêtes, présentée par Cathy V avec Simone (responsable).

- Pot d'accueil des nouveaux adhérents le 27 novembre. Laurence n'a pas reçu l'invitation l'invitation envoyée par email à tous les adhérents. Henri précise qu'avec le logiciel de publipostage, il ne devrait avoir moins de problèmes.

- Fête de fin d'année, à la salle des fêtes de Manse, 87 participants, apéro et dessert offert par la RSPG, cassoulet au menu.

- 9 janvier, journée sécurité neige et avalanches à Réallon, 20 participants au restaurant « la spatule en bois ».

- 11 février, sortie nocturne en raquettes, à Saint Léger les Mélèzes, repas au domaine de Libouze.

- 4 mars, fête de la neige, à la Joue du Loup.

4- Information sur la fédération et le CODERS 05

4-1 Information sur l'AG de la FFRS en visio conférence, à laquelle ont assisté Henri et Catherine D qui remarquent peu de présents visibles dans la salle et peu de matière par Commission. Henri précise qu'il a voté contre le rapport financier en raison de l'emprunt contracté pour maintenir la trésorerie, et la décision d'amortir sur 10 ans le coût de FFRS 360.

FFRS 360 : 800k€ au départ pour la licence du logiciel Salesforce achetée sans document contractuel avec la seule signature d'un bon de commande et donc aux conditions du vendeur. qui

va couter en plus 300 000 €/an pour la maintenance. Amortissement sur 10 ans alors que le contrat est passé sur 5 ans.

4-2 Réunion CODERS du 5 décembre

Pas de candidats pour l'élection lors de la dernière AG à Embrun. Donc pas d'élus pour la nouvelle mandature des quatre prochaines années. Les anciens ont décidé de continuer la Gestion des affaires courantes jusqu'au 31 août. Richard Mazzella, l'ancien Président a « démissionné ». Il faut rappeler que les présidents des cinq clubs sont membres d'office du CODERS05 mais ne sont pas élus. Art 18 des statuts : c'est le Vice-président, Michel Fillaud qui assure les fonctions. Il est assisté par Daniel, le Trésorier du CODERS.

5- Impact des dérives passées de la fédération sur le club

5-1 Suite aux engagements donnés lors de notre AG du 5 novembre, la création d'un groupe d'étude pour changer éventuellement de fédération, à partir de mars (après l'AG de la FFRS qui fixera le montant des cotisations)

Seul le club de Guillestre a affirmé son souhait de quitter la FFRS.

6- Questions diverses

6-1 Accord FFRS SRIAS PACA

Service régional interministériel d'actions sociales sur PACA pour que les fonctionnaires d'État aient la possibilité d'obtenir 26 € de remboursement à la RSPG, qui doit ensuite rembourser la personne.

À noter la mutuelle de l'hôpital de Gap rembourse la licence pour ses retraités.

6-2 Remboursement éventuel des inscriptions aux activités

Du fait des personnes inscrites qui ne viennent pas aux activités ou au repas. Faire remonter la demande au CODIR ou au Président qui décidera après avoir étudié chacun des cas.

Pour les activités ou séjours, remboursement si remplacement par une autre personne.

6-3 CDOS

Une réunion s'est tenue au Comité Département Olympique et Sportif le 22 novembre en présence d'Henri, Catherine D et Nathalie, avec la secrétaire, par ailleurs référente du logiciel comptable Basicompta.

Nathalie s'est présentée pour faire valoir le sport-santé.

Henri précise que nous ne pouvons pas proposer du sport sur prescription médicale.

7-Date prochaine réunion → vendredi 4 avril, après-midi.

La séance s'achève à 12h10

Président de séance
Henri CIRERA

Secrétaire de séance
Nathalie GAULTIER